

Document à retourner à
contact@oree.org avec en
objet : « CDB – REX »

FORMULAIRE

OBJET : MISE EN LIGNE DE RETOURS D'EXPERIENCE (REX) EN LIEN AVEC LA THEMATIQUE « ENTREPRISES ET BIODIVERSITE »

Mode opératoire : le présent formulaire sera reproduit tel quel sur la Plateforme

IMPORTANT :

- Les REX publiés sur la Plateforme de l'Initiative française n'engagent que les organisations déclarantes.
- ORÉE n'est pas habilitée par le Secrétariat de la CDB à contrôler l'exactitude et la véracité des déclarations.
- La publication sur la Plateforme de l'Initiative française de REX est ouverte à toute entreprise, fédération ou association – adhérente ou non d'ORÉE.

Déclaration d'engagement

Toutes les entreprises signataires reconnaissent et soutiennent les trois objectifs de la « *Convention sur la diversité biologique* » suivants : 1) La conservation de la diversité biologique ; 2) L'utilisation durable de ses composantes ; 3) Le partage juste et équitable des avantages qui découlent de l'utilisation des ressources génétiques.

Toutes les entreprises signataires s'engagent ainsi à : 1) Analyser les impacts de leurs activités vis-à-vis de la diversité biologique ; 2) Intégrer la diversité biologique au sein de leur système de gestion de l'environnement.

PRESENTATION DU RETOUR D'EXPERIENCE

NOM DE L'ORGANISATION	TITRE DU REX	DATE DE MISE EN LIGNE DU REX
FSC®	Une dynamique collective pour une gestion responsable des forêts	22/10/2015

PRESENTATION DE L'ORGANISATION	
Nom	FSC®
Adresse	
Site web	https://fr.fsc.org/index.htm
Secteur d'activité	Promotion de la gestion responsable des forêts
Effectif	
Description succincte de l'entreprise et de ses activités (1000 caractères espaces compris)	<p>FSC® est une organisation mondiale, sans but lucratif vouée à la promotion de la gestion responsable des forêts dans le monde entier. Nous permettons aux entreprises et aux consommateurs de faire des choix éclairés sur les produits forestiers qu'ils achètent, et créer un changement positif en engageant la puissance de la dynamique du marché.</p> <p>La mission du FSC® consiste à promouvoir une gestion des forêts du monde, qui soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - environnementalement appropriée : les récoltes du bois et des produits non ligneux qui maintiennent la biodiversité, les processus productifs et écologiques de la forêt

- **socialement bénéfique** : permet à la fois aux populations locales et à la société toute entière de bénéficier des avantages à long terme, en leur offrant de fortes mesures incitatives en vue de soutenir les ressources forestières et d'adhérer aux plans de bonne gestion forestière.
- **économiquement viable** : les opérations forestières sont structurées et gérées de manière à être suffisamment rentables, sans générer de profit financier au détriment des ressources forestières, de l'écosystème ou des communautés affectées.

Le FSC® a développé dix principes généraux pour une gestion forestière responsable autour de ces trois axes, développés en critères définissant le cahier des charges de la *Certification FSC®*. Pour pouvoir accéder à cette certification, les propriétaires et gestionnaires forestiers doivent en premier lieu se conformer à l'intégralité de ce cahier des charges.

PRESENTATION DU RETOUR D'EXPERIENCE

Une dynamique collective pour une gestion responsable des forêts

C'est pour lutter contre la déforestation et redonner une valeur environnementale, sociale et économique aux forêts que l'ONG (Organisation Non Gouvernementale) FSC® a été créée, à la suite de la Conférence de Rio de Janeiro en 1992. FSC® regroupe à la fois des ONG environnementales comme le WWF ou Greenpeace ainsi que des représentants des droits sociaux, des peuples autochtones et des entreprises souhaitant promouvoir une gestion durable des forêts. Cela grâce à un système de certification exigeant basé sur trois piliers: la gestion doit être environnementalement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable. Un forestier obtient la certification FSC® lorsqu'il a rempli l'intégralité des exigences du cahier des charges. Un organisme indépendant contrôle chaque année l'adéquation des méthodes de gestion et des critères de la certification.

Grâce aux principes de bonne gestion de FSC® et notamment la promotion d'un dialogue territorial soutenu, les certifications FSC® aboutissent à une gestion forestière répondant aux enjeux socio-économiques du territoire en préservant la biodiversité locale dans de nombreuses forêts du monde. A titre d'exemples :

Au Gabon, la chasse commerciale de la viande de brousse et le braconnage d'ivoire sont les plus grandes menaces pour le patrimoine de biodiversité. Les forestiers certifiés FSC® s'engagent à surveiller l'accès aux routes des forêts, à enregistrer les armes à feu du personnel pouvant être impliqué dans des trafics et à contrôler les véhicules pour y détecter de la viande de brousse. Pour réduire la pression exercée par la chasse, les forestiers doivent également fournir de la viande domestique à un prix compétitif. Ces actions s'inscrivent dans une démarche complète et aident à lutter contre l'érosion de la biodiversité des forêts gabonaises tout en aidant les populations locales.

Dans les forêts de l'Extrême Orient Russe, les principales problématiques sont les exploitations forestières illégales généralisées, celles légalisées mais destructrices et l'accès aisé des braconniers aux forêts. La délimitation des Forêts à Haute Valeur pour la Conservation (FHCV), intégrées dans la certification FSC®, protège ces habitats : plus de 125 000 hectares sont interdits aux exploitations forestières et aux constructions routières ! C'est un véritable atout apporté par la certification puisque la protection des habitats est pratiquement inexistante dans cette région. En dehors des FHCV, 3 770 000 hectares sont gérés par les forestiers certifiés, qui doivent s'assurer que la protection de la faune sauvage est mise en place et que les normes et/ou réglementations nationales et internationales sont connues et respectées.

Dans les îles Salomon, FSC® apporte une contribution économique à long terme, le maintien d'une riche biodiversité et le soutien au peuple autochtone. La certification FSC® de l'entreprise Kolombangara Forest Products Limited (KFPL) valorise leurs bois, leur permettant d'atteindre des marchés de niches et ainsi de rester compétitif malgré sa petite taille et son éloignement des marchés. Les exigences de la certification protègent les régions montagneuses vierges de l'île et de leur riche biodiversité : le forestier doit protéger les espèces rares et menacées ainsi que leurs habitats, grâce à des zones de conservation, des aires de protection, des connexions entre les espaces forestiers. Cette protection a attiré l'attention du peuple autochtone de Kolombangara et a engendré la formation de l'ONG KIBCA, qui en collaborant activement avec l'entreprise KFPL leur offre un moyen réaliste d'être impliqués dans la gestion d'une grande partie de leur île.

Grâce à la protection des habitats forestiers (aires protégées, connectivité entre les espaces, diversité des essences, lutte contre le braconnage...), la certification FSC® lutte contre la déforestation et les émissions de gaz à effet de serre (GES) associés, et aide à la préservation de la biodiversité.

Le maintien des forêts naturelles et la certification des plantations sont cruciaux dans la lutte contre le changement climatique puisque la préservation de ces écosystèmes maintient le fonctionnement des cycles biogéochimiques (carbone, azote, eau...), en lien étroit avec le rejet des émissions de GES.

Le nombre de certification FSC® en constante augmentation prouve la concordance des enjeux environnementaux, sociaux et économiques de cette gestion.

Date :

Signature :